



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥%٨٥% | ٢٤٨%٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 16 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/18/2020

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Aabar Investments PJS, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, en date du 9 novembre 2020, 2 186 146 actions Résidences Dar Saada (RDS) au cours unitaire de 43,59 dirhams, franchissant directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Aabar Investments PJS déclare ne plus détenir aucune action RDS.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société Aabar Investments PJS déclare envisager d'arrêter ses achats sur la valeur RDS.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma